

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 29 mai 2018 N° 506

Communiqué de presse

La France et l'Ukraine signent un accord ouvrant la voie à l'un des contrats les plus importants entre les deux pays depuis l'indépendance de l'Ukraine

Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et **Arsen Avakov**, ministre de l'Intérieur ukrainien, ont signé ce matin un accord intergouvernemental portant sur l'acquisition d'hélicoptères par l'Ukraine pour l'exercice de missions de sécurité civile. La France prévoit de soutenir financièrement cette opération par des garanties publiques et un prêt du Trésor.

Le projet porte sur l'acquisition de 55 hélicoptères Airbus pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 555 M €. Une partie des appareils était jusqu'alors détenue par l'Etat et l'autre partie concerne des appareils neufs. La réalisation de ce projet, qui prévoit la création d'un centre de maintenance et de formation en Ukraine, s'appuiera très largement sur le site de production d'Airbus de Marignane.

Cet accord constitue une étape décisive pour l'aboutissement de ce projet bilatéral, qui serait le plus important entre les deux pays depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991. Il devra être ratifié par le parlement ukrainien dans les prochaines semaines pour entrer en vigueur.

Le projet illustre la qualité de la relation bilatérale franco-ukrainienne et récompense le savoir-faire français dans le domaine aéronautique.

Contact presse :

Cabinet de Delphine Gény-Stephann : 01 53 18 44 38